

Communiqué de presse

L'enfance violée : Comment lutter ensemble contre l'inacceptable ?

Lors d'une Conférence Débat sur l'enfance violée le 4 février prochain à Château Gontier Bazouges (Mayenne), sous le parrainage de sa Porte Parole Carole Bouquet, la Voix De l'Enfant viendra partager son expérience de plus de 15 ans en matière de recueil de la parole de l'enfant victime de mauvais traitements et /ou de violences sexuelles.

Elle présentera les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier qu'elle initie, co-finance et ne cesse de démultiplier en France et dans les DOM TOM, ainsi que ses nouvelles initiatives dans la région.

A Angers, dans la continuité de la Permanence d'Accueil Pédiatrique de l'Enfant en Danger (PAPED), créée par la Voix De l'Enfant, un projet verra le jour en 2008.

Initié avec Madame Brigitte Angibaud, Procureur de la République, la Présidente du Tribunal et des juges d'instruction, il consistera à ouvrir et aménager une « salle d'audition protégée » au Tribunal.

Cette soirée autour du thème de l'enfance violée sera ponctuée notamment par les interventions d'Annie Gourgue, Présidente de la Mouette, Brigitte Angibaud, Magistrat, Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant et Dahina Le Guennan, grand témoin, victime de Michel Fourniret.

La Voix De l'Enfant souhaite la venue de nombreux participants à cette conférence afin qu'un débat s'instaure autour des nouvelles approches de la prise en compte de l'enfant présumé victime.

Contact presse :

Martine Brousse - Directrice - 01 40 22 04 22
Clémentine Colas - Chargée de la Communication
communication@lavoixdelenfant.org